

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 11/07/2017

### Absents :

- Sophie REVERT- Bruno MOSZKOWSKI- Teddy BENDRISS-
- Marie VOULHOUX pouvoir à Alain SAUREL

La séance a été ouverte à 19h07

### 1 Contrat d'affermage Eau Potable

Le conseil a émis un avis favorable à la signature d'un avenant au contrat d'affermage qui expire le 1/09/2018, dans l'attente de la prise de compétence Eau et Assainissement par la communauté de Communes Bugey Sud.

### 2 Plan d'élimination des Eaux Claires Parasites

M.HOUSSEAU, a présenté le projet d'élimination des eaux claires parasites à partir de l'Eglise. Le conseil a examiné les différents devis reçus dans le cadre du traitement des eaux pluviales de l'Eglise et de la rue de la Bresse.

Parmi les devis de maçonnerie présentés le conseil a retenu le devis de l'entreprise CGTP pour un montant de 4 891,50€ HT.

Le conseil a donné son accord à M.Le Maire pour établir un dossier global conforme aux prescriptions du schéma directeur établi en 2013 par le cabinet IRH qui avait souligné la nécessité de réaliser des travaux sur ce secteur.

### 3- Travaux d'accessibilité

Le conseil a retenu l'offre de M.BERGER, architecte à Pugieu pour l'assistance à maître d'ouvrage sur ce dossier.

### 4- Classement de voies communales

Le conseil a confirmé son accord pour le classement des voies communales suivantes :

- Impasse des Ravens
- Rue de Méfon
- Impasse de la Cure

Des devis pour réalisation de documents d'arpentage seront sollicités auprès de géomètres experts.

### 5- Questions diverses

- Courrier de l'association ASPEC : ce courrier a retenu toute l'attention des conseillers qui ont fait un inventaire aussi exhaustif que possibles des résidents de la commune susceptibles d'avoir des difficultés suite à la mise en pace des points d'apports volontaires
- M. Le maire a informé le conseil de la reprise par le Croq'ain des matériels mis à disposition de la Cantine et de la nécessité de procéder aux achats décidés lors du conseil du 16/06/2017.
- les conseillers ont débattu des mesures susceptibles d'être mise en place pour lutter contre la vitesse excessive dans la commune et en particulier , rue du Mont Blanc. La mise en place d'un sens unique a été envisagée ainsi que la pose de nouveaux ralentisseurs. Une décision définitive sera prise lors du prochain conseil après avis auprès de la Direction des Routes.
- Le conseil a donné un avis favorable au plan départemental des itinéraires de promenades et de randonnées ( P.D.I.P.R. ) , notamment aux abords de la Chapelle Ste ANNE.
- Contrat d'entretien des chaudières : un devis supplémentaire sera sollicité auprès de l'entreprise SCIANDRA.
- De plus en plus de résidents omettent de procéder à l'entretien des haies du domaine privé qui débordent sur le domaine public. Un courrier de rappel sera adressé à chacun avec copies à la gendarmerie

La séance a été levée à 21h 25.

Le Maire

Alain SAUREL